

Procédure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2017/2755(RSP)	Procédure terminée
Résolution sur l'Érythrée, en particulier les cas d'Abune Antonios et Dawit Isaak		
Sujet 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général		
Zone géographique Érythrée		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Événements clés			
06/07/2017	Résultat du vote au parlement		
06/07/2017	Débat en plénière		
06/07/2017	Décision du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	T8-0309/2017	Résumé
06/07/2017	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2017/2755(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 144
Étape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B8-0464/2017	05/07/2017	EP	
Proposition de résolution		B8-0466/2017	05/07/2017	EP	
Proposition de résolution		B8-0467/2017	05/07/2017	EP	
Proposition de résolution		B8-0470/2017	05/07/2017	EP	
Proposition de résolution		B8-0472/2017	05/07/2017	EP	
Proposition de résolution		B8-0473/2017	05/07/2017	EP	
Proposition de résolution commune		RC-B8-0464/2017	05/07/2017		
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0309/2017	06/07/2017	EP	Résumé

Résolution sur l'Érythrée, en particulier les cas d'Abune Antonios et Dawit Isaak

Le Parlement européen a adopté une résolution sur l'Érythrée, en particulier les cas d'Abune Antonios et Dawit Isaak.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE et EFDD.

Les députés rappellent que la situation des droits de l'homme en Érythrée compte parmi les pires au monde.

Ils précisent à cet égard que Dawit Isaak, un citoyen érythréen et suédois, a été arrêté le 23 septembre 2001 après que le gouvernement de l'Érythrée a déclaré illégaux les médias privés. La dernière fois qu'il a pu donner signe de vie remonte à 2005 et aujourd'hui, son incarcération est devenue un symbole international de la lutte pour la liberté de la presse en Érythrée.

Ils indiquent également qu'Abune Antonios, le patriarche de l'Église orthodoxe érythréenne, la plus grande communauté religieuse du pays, se trouve en détention depuis 2007 pour avoir refusé d'excommunier 3.000 paroissiens qui s'opposaient au gouvernement.

De manière générale, les députés demandent au gouvernement érythréen de mettre un terme à la détention des opposants, de journalistes, de dirigeants religieux et de civils innocents et exigent la libération immédiate et sans condition de tous les prisonniers d'opinion en Érythrée, notamment Dawit Isaak et Abune Antonios.

Ils réclament un procès équitable pour les accusés et l'abolition de la torture et des autres traitements dégradants, tels que les restrictions en aliments, en eau et en soins médicaux.

Financements de l'UE à l'Érythrée : les députés rappellent que le partenariat de l'Union européenne avec l'Érythrée est régi par l'accord de Cotonou. Ils invitent par conséquent l'Union à fixer les conditions de son aide, notamment en exigeant du gouvernement érythréen qu'il respecte les obligations internationales en matière de droits de l'homme et qu'il libère les prisonniers politiques avant l'octroi de toute nouvelle aide de l'Union à l'Érythrée. Ils dénoncent la reprise des aides importantes accordées par l'Union à l'Érythrée et notamment l'adoption du programme indicatif national pour l'Érythrée s'élevant à 200 millions EUR et appellent la Commission de réexaminer ses dispositifs de contrôle avec le Parlement européen et à s'assurer que les fonds alloués ne vont pas au gouvernement érythréen, mais sont utilisés uniquement et en toute transparence pour couvrir les besoins de la population érythréenne en matière de développement, de démocratie, de droits de l'homme, de gouvernance et de sécurité.

Parallèlement, le Parlement invite le gouvernement de ce pays à instaurer la liberté de circulation et à cesser de prélever l'impôt de la diaspora sur les revenus des Érythréens vivant à l'étranger. Il invite également le gouvernement érythréen à renoncer à l'utilisation de ses citoyens à des fins de travail forcé et à ne plus autoriser les entreprises étrangères à utiliser les appelés contre rémunération.

Réfugiés érythréens : les députés indiquent qu'en 2016, les Érythréens fuyant leur pays représentaient le 4^{ème} contingent de personnes risquant leur vie pour se rendre en Europe (après les Syriens, les Irakiens et les Afghans). Ainsi, plus de 400.000 Érythréens, soit 9% de la population totale, ont fui le pays et quelque 5.000 Érythréens quittent le pays chaque mois.

De manière générale, les députés invitent les États membres à ne pas renvoyer les Érythréens demandant asile en Europe.

Ils réaffirment sa vive inquiétude face aux conditions climatiques dévastatrices qui touchent actuellement la Corne de l'Afrique, dont l'Érythrée, et au risque grave de crise alimentaire et humanitaire qu'elles entraînent.

Enfin, ils condamnent la politique du gouvernement érythréen consistant à révoquer arbitrairement la citoyenneté.